



Forum: Généralités

Topic: Droit aux sites de bloquer les internautes

Subject: Re: Droit aux sites de bloquer les internautes

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 24/06/2020 16:42:32

Oui j'en avais parlé ici:

<http://www.gratilog.net/xoops/modules ... id=198670#forumpost198670>

Mais il y a sans trop de négations dans la formulation

Heureusement que Firefox et ses clones ont une option qui permet d'effacer les cookies en fermant le navigateur.